



Mairie - Secrétaire de Mairie
55 rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN

Paris, le 4 mars 2015,

Ref : 0027XK0172

Objet : lutte contre l'insécurité routière, services Internet relatifs au Permis de Conduire

Madame, Monsieur,

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif, c'est l'indispensable contrôle des infractions ; le volet informatif, la possibilité de consulter son solde de points sur internet, et le volet pédagogique constitué des stages de sensibilisation au risque routier. J'attire votre attention sur le rôle des mairies dans le relais de ces informations.

Volet informatif :

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé <https://www.telepoints.info>. Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelque soit sa catégorie. **Nous vous invitons à placer un lien sur votre site internet.**

Volet pédagogique :

Les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées.

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de **SAINT-AMARIN**.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible. Ces informations peuvent faire l'objet d'un lien sur votre site internet dans une partie informations pratiques : <https://www.permisapoints.fr>

Votre webmestre peut même intégrer directement la liste des stages de votre région : <https://www.permisapoints.fr/stage-recuperation-points-saint-amarin-68550-proche.html>

Vous remerciant de votre contribution, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes respectueux hommages.

Le Directeur

Franck GENSER